



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**avenir
MONTAGNES**



Dossier de presse

Mars 2022

Avenir Montagnes : Transitions engagées

Sommaire

p. 03

Éditorial

p. 05

Les chiffres clés Avenir Montagnes

p. 06

Le déploiement d'Avenir Montagnes

p. 09

Avenir Montagnes dans les massifs

p. 23

Exemples de projets accompagnés par Avenir Montagnes

p. 26

Annexes



Éditorial



Jean Castex
Premier ministre



Le 27 mai 2021, j'annonçais le lancement d'Avenir Montagnes pour accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et économiques.

Ensemble, avec les acteurs de chaque massif concerné, collectivités et professionnels de la montagne, nous apportons une réponse concrète pour nos montagnes. Baisse de la fréquentation touristique du fait de la crise sanitaire, conséquences du changement climatique en matière d'enneigement, de fonte des glaciers, mais aussi d'érosion de la biodiversité : ces nombreux défis nécessitent des solutions fortes et concertées.

L'État est au rendez-vous. Avec les Régions, nous avons notamment doté Avenir Montagnes de 300 millions d'euros d'investissement pour développer des équipements touristiques durables deux ou quatre saisons, soutenir la transition écologique des activités touristiques, faciliter les mobilités des premier et dernier kilomètres et rénover les hébergements touristiques ou saisonniers. Dès 2021, et le lancement d'Avenir Montagnes, ce sont 50 millions d'euros qui ont été investis par l'État dans 140 projets. Ce seront 100 millions d'euros de crédits de l'État en 2022.

Pour accompagner les collectivités locales dans leurs projets, nous avons aussi tenu, avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des Territoires, à apporter un appui opérationnel en ingénierie aux territoires de montagnes à travers trois volets. Avenir Montagnes Ingénierie tout d'abord, qui apporte un appui opérationnel sur-mesure aux territoires de montagne lauréats dans la conception et la mise en œuvre de leur projet de territoire. Deux dispositifs complémentaires – Avenir Montagnes Mobilités et France Tourisme Ingénierie – répondent quant à eux plus spécifiquement à la question des mobilités et de l'immobilier de loisir. Pour ne citer qu'un exemple, la station de ski des Orres (05) bénéficiera d'un accompagnement en ingénierie pour rénover son centre-station classé patrimoine remarquable du XX^e siècle. Ce projet illustre tout le sens de notre action pour valoriser les richesses naturelles et historiques de nos montagnes. Sur ces trois dispositifs, 31 millions d'euros de crédits d'ingénierie vont donc permettre d'aider à financer des postes de chefs de projets ou du recours à de l'expertise.

Avec 88 nouveaux lauréats, nous portons à 145 le nombre de territoires accompagnés en ingénierie de projet.

Moins d'un an après son lancement, nous pouvons déjà affirmer qu'Avenir Montagnes a permis d'ouvrir la voie à un nouveau modèle adapté aux enjeux économiques et écologiques de nos massifs. Je le sais, le chemin est encore long, mais en faisant corps avec l'ensemble des acteurs, nous avons engagé les transitions que l'avenir de nos montagnes exigeait.»



Lancé en mai 2021, le Programme Avenir Montagnes démontre aujourd'hui l'intérêt collectif pour engager concrètement la transition écologique dans ces territoires. C'est un véritable incubateur et démonstrateur de bonnes solutions, qui répond aux attentes exprimées dans la récente consultation citoyenne sur le tourisme responsable. Mobilisant près de 50 000 participants, la préservation de la biodiversité ou encore le développement des transports durables ont été prioritairement plébiscités.

Barbara Pompili

Ministre de la Transition écologique



Engagement pris, engagement tenu ! Depuis l'annonce d'Avenir Montagnes par le Premier ministre, les projets se déploient désormais dans nos massifs grâce à l'appui en ingénierie et au soutien financier de l'État et des régions. C'est du concret et ce sont des investissements partout sur nos territoires de montagne. Après avoir soutenu le secteur de la montagne pendant la crise sanitaire, nous travaillons ensemble pour atteindre l'objectif d'un tourisme de montagne bleu-blanc-rouge, toujours plus diversifié et attractif. Nous voulons faire de la France la première destination pour le tourisme durable et Avenir Montagnes y participe. Nos montagnes sont autant de joyaux : avec Avenir Montagnes, nous entendons continuer à les faire briller !

Jean-Baptiste Lemoyne

Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie et auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises



30 nouveaux territoires accompagnés en ingénierie dans leur projet de développement touristique durable et diversifié, 58 soutenus sur des projets de mobilités innovants pour améliorer l'attractivité et la qualité de vie de station de montagne : Avenir Montagnes poursuit son déploiement pour favoriser l'émergence d'une nouvelle offre touristique plus résiliente. Grâce à la mobilisation des acteurs de la montagne et de l'État, ces annonces marquent l'engagement concret des transitions des territoires de montagne.

Joël Giraud

Secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité



La montagne est aux avant-postes du changement climatique et des transitions à l'œuvre. La protéger et défendre ce patrimoine naturel exceptionnel, c'est protéger l'humanité, notre bien-être et notre santé. A mesure que le plan Avenir Montagnes se déploie, je me félicite de voir les collectivités et acteurs de ces territoires se saisir pleinement des moyens et dispositifs pour une montagne vivante, qui retrouve un équilibre entre respect de la nature et tourisme durable.

Bérangère Abba

Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité



La Caisse des dépôts est un acteur historique de l'accompagnement des territoires de montagne. La Banque des Territoires et ses filiales sont des partenaires engagés dans Avenir Montagnes dans toutes ses composantes : ingénierie, immobilier touristique, mobilités. Nous mettons nos compétences et nos moyens financiers au service des territoires pour leur transition vers un tourisme plus durable et plus diversifié.

Eric Lombard

Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations

9 massifs

dont
6 métropolitains



27 %
du territoire national
est occupé par des
massifs montagneux

8 617

communes
en zone de massif
de montagne

10 millions
d'habitants



15 %
de la population
française



INGÉNIERIE

31 M€ et **145 territoires**
accompagnés

dont **62**

territoires de montagnes
accompagnés dans l'élaboration
et la mise en œuvre d'une
stratégie touristique diversifiée
et durable

dont **58**

territoires accompagnés
pour développer des **projets**
de **mobilité innovants**

dont **25**

stations de montagnes
accompagnées pour l'évolution
de leur immobilier de loisirs



Fonds Avenir Montagnes

DOTÉ DE

331 M€

SUR 2021 ET 2022

dont

300 M€

en investissement
État et Régions

31 M€

en ingénierie

285

projets et territoires
soutenus à
travers tous les
programmes

INVESTISSEMENT

300 M€ État et Régions
et **140 projets** soutenus

50 M€

de crédits État engagés
en 2021 pour
un investissement
total de 180 M€

dont **5,7 M€**

mobilisés pour la **restauration**
de **sentiers et la biodiversité**
soit 28 projets pour un
investissement total de 9 M€

dont **7,7 M€**

mobilisés en faveur
du **thermalisme** soit 6 projets
pour un investissement total
de 27 M€



Le déploiement d'Avenir Montagnes

350 stations de ski, 120 000 emplois directs ou indirects, top 3 mondial des destinations touristiques hivernales : les montagnes françaises caracolent en tête des lieux touristiques les plus prisés. Pourtant, la crise sanitaire est apparue comme un révélateur des vulnérabilités, dont on peut craindre qu'elles soient accentuées dans les prochaines années en raison du dérèglement climatique. En effet, les territoires de montagne sont sujets à de grandes mutations telles que les difficultés d'enneigement, la fonte des glaciers ou l'érosion de la biodiversité. Les défis sont nombreux.

Conscient de la valeur mais aussi de la fragilité des montagnes françaises, Avenir Montagnes marque les fondations d'un nouveau modèle. Un modèle touristique plus diversifié, plus durable. Un modèle qui améliore aussi bien la qualité de vie des habitants qu'il garantit l'expérience d'un séjour réussi pour les touristes, toute l'année.

En ce sens, le Premier ministre a présenté le 27 mai 2021 et après de nombreuses concertations avec les élus et acteurs de la montagne, **Avenir Montagnes**, un grand plan d'accompagnement des territoires de montagne vers un tourisme plus durable et plus diversifié. Ce dernier se décline selon 3 priorités :

- favoriser la **diversification de l'offre touristique** et la conquête de nouvelles clientèles,
- accélérer la **transition écologique** des activités touristiques de montagne,
- dynamiser l'**immobilier de loisir** et enrayer la formation de « lits froids ».

La loi «3DS» a d'ailleurs conforté le modèle des résidences de tourisme en permettant à des foncières locales portées par les collectivités d'être prioritaires pour l'achat de logements en vue de poursuivre leur location.

Doté de **331 M€ sur deux ans (2021 et 2022)**, le fonds **Avenir Montagnes** comporte deux volets mis en place sur le terrain par les commissariats de massifs :

INVESTISSEMENT :

300 M€ à parité entre l'État et les Régions en faveur de l'investissement dans les territoires avec Avenir Montagnes Investissement.

INGÉNIERIE :

31 M€ mobilisés sur 3 dispositifs d'appui adaptés aux enjeux des territoires de montagne : Avenir Montagnes Ingénierie, Avenir Montagnes Mobilités et France Tourisme Ingénierie.

LES COMMISSARIATS DE MASSIFS

Les commissariats de massifs, relais territoriaux de l'ANCT dans le cadre spécifique de la loi Montagne, conseillent et appuient les préfets de région coordonnateurs de massif pour mettre en œuvre la politique d'aménagement, de dynamisation et de développement du massif, notamment par le cofinancement de projets, au titre des CPIER (contrat de plan interrégional Etat-Régions) de massif. Ils assurent le secrétariat général des comités de massif, instances de concertation consultatives qui réunissent les forces vives du territoire, et accompagnent de façon transversale, interrégionale et interministérielle, les collectivités territoriales et acteurs publics comme privés porteurs de projets au sein du massif. Ils assurent, depuis 2021, le déploiement d'Avenir Montagnes, massif par massif, et l'accompagnement des 62 territoires lauréats d'Avenir Montagnes Ingénierie.

AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

Mobilisation de 300 M€ d'aides à l'investissement financées en parts égales entre l'État et les Régions, dont 50 M€ en 2021 et 100 M€ en 2022 pour l'État.

Les projets d'équipements et d'investissement éligibles doivent être situés dans le périmètre d'un massif et portés par les collectivités territoriales ou par d'autres acteurs de massifs (établissements publics, associations, syndicats mixtes, entreprises, etc.). Ils peuvent intervenir dans plusieurs domaines d'activité :

- le développement d'équipements touristiques durables liés à la diversification deux ou quatre saisons et la modernisation des équipements permettant la pratique d'une activité de neige ;
- le soutien à la transition écologique des activités et de la protection de la

biodiversité. Une enveloppe de 10 M€ est ainsi consacrée à la réalisation et la restauration de 1 000 km de sentiers comme vecteurs d'éducation à la nature et à la préservation de la biodiversité ;

- le développement des mobilités du premier (ou du dernier) kilomètre, y compris des mobilités de transport par câble ;
- la rénovation de certains hébergements touristiques et la création ou la rénovation d'hébergements de saisonniers ;
- la rénovation ou la modernisation des établissements thermaux et des centres de bien-être, la montée en gamme des stations thermales ainsi que la mise en valeur de leur patrimoine historique, naturel et bâti.

En 2021, 50 M€ d'euros ont été engagés par l'État au bénéfice de 140 projets d'investissement, générant un investissement total de 180 M€.

Les collectivités territoriales (communes, EPCI, départements) représentent 4/5 des projets portés et 2/3 des subventions allouées en 2021 ; les autres bénéficiaires sont des associations, entreprises, PNR, parcs nationaux et syndicats mixtes.

L'ensemble des projets soutenus en 2021 par l'État dans le cadre d'Avenir Montagnes Investissement sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://dgcl-sdcat.maps.arcgis.com>



Trois dispositifs d'appui en ingénierie

AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE

Programme d'appui aux territoires piloté par l'ANCT, avec le soutien de la Banque des Territoires, doté de 16 M€ sur deux ans. Il apporte un appui opérationnel et sur-mesure à 62 territoires de montagne dans la conception et la mise en œuvre de leur projet de transition vers un tourisme plus durable et plus diversifié.

Les 62 territoires lauréats ont été sélectionnés en deux vagues, en octobre 2021 et en mars 2022 (liste en annexe). Ceux-ci bénéficient :

- du financement sur une base forfaitaire de 60 000 euros par an pendant 2 ans, par l'ANCT, d'un chef de projet dédié, pour accompagner la conception, la mise en œuvre et le suivi du nouveau projet de développement touristique en transition. La Banque des Territoires finance un accompagnement méthodologique pour chaque chef de projet pour accélérer la mise au point et l'organisation du projet ;
- de l'accès à une offre de service en ingénierie d'une vingtaine de partenaires du programme, avec deux nouvelles coopérations signées en 2021 : la FFCAM et Nordic France, aux côtés de l'ANCT et de la Banque des Territoires. L'offre de service est accessible à l'adresse :
https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/OffreDeService_AM_v6.pdf
- d'une animation et d'un partage d'expériences au niveau national et par massif avec le soutien du commissariat de massif.

AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS

Doté de 10 M€, porté par l'ANCT et France Mobilités, ce dispositif soutient en ingénierie des projets durables et innovants de mobilités dans les territoires de montagne.

Le dispositif est ouvert aux collectivités et autorités organisatrices des mobilités ainsi qu'à leurs partenaires privés. Les lauréats bénéficient d'un soutien financier à hauteur de 50 % de leur projet, limité à 200 000 euros, et d'un accompagnement technique réalisé par le CEREMA. 58 territoires ont été sélectionnés dans le cadre de la première vague de sélection (liste en annexe). Une seconde vague sera lancée au printemps 2022 : les pré-dossiers doivent être déposés du 4 avril au 14 mai 2022.

FRANCE TOURISME INGÉNIERIE

Piloté par Atout France et doté de 5 M€ financés par la Banque des Territoires, ce dispositif vise à accompagner en ingénierie 50 stations de montagne pour la rénovation de leur immobilier de loisir. Dans le cadre de la première vague de sélection, 25 stations ont été retenues en décembre 2021. Chacune bénéficiera d'un appui en ingénierie sur-mesure d'Atout France pendant 2 ans et demi correspondant à un engagement financier de 100 000 euros.

AVENIR MONTAGNES DANS LES MASSIFS



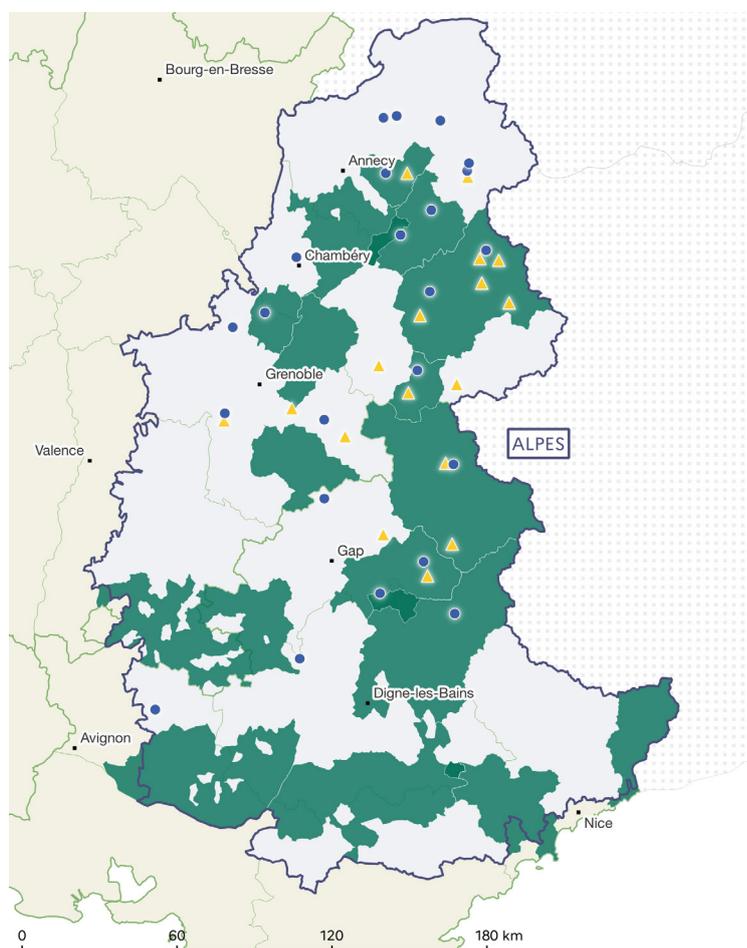
dans le massif des Alpes

Depuis 2007, l'Etat et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes sont engagés dans l'accompagnement de stratégies de diversification touristique, dans le cadre du programme « espace valléen », un dispositif intégré au CPIER du massif des Alpes. Avenir Montagnes vient conforter les objectifs et renforcer les moyens d'intervention à un moment charnière pour accélérer les mutations nécessaires. Le Comité de massif des Alpes et les collectivités impliquées dans la contractualisation alpine œuvrent au renforcement des complémentarités entre sites touristiques de montagne et villes en vallées. Il s'agit de développer la transition écologique et la diversification touristique à partir de la valorisation du patrimoine naturel et culturel du massif des Alpes.

APPUIS EN INGÉNIERIE

7,19 M€ au printemps 2022 pour

56 PROJETS DE TERRITOIRES



Sources : ANCT 2022, Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 02/03/2022

■ AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE :

16 TERRITOIRES

de montagne accompagnés vers une **offre touristique plus diversifiée et durable**

▲ FRANCE TOURISME INGÉNIERIE :

17 STATIONS

accompagnées sur la rénovation de **l'immobilier de loisir en montagne**

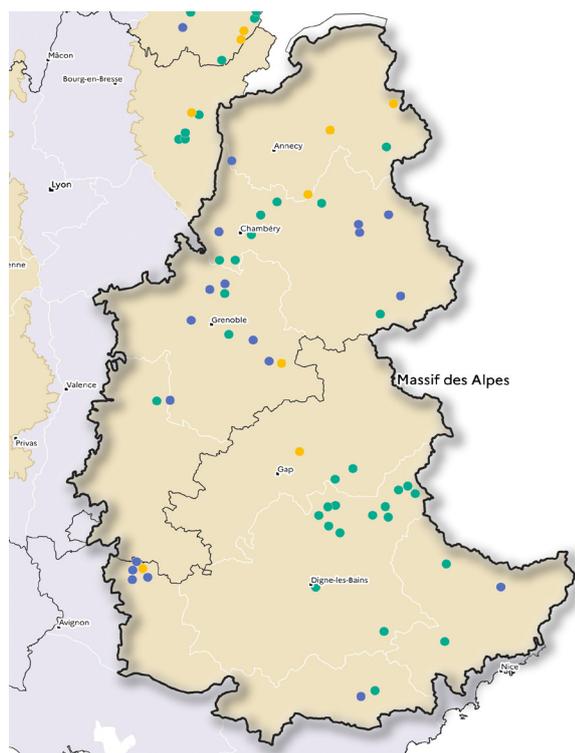
● AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS :

23 TERRITOIRES

accompagnés sur la **mobilité durable**, innovante et de proximité en montagne

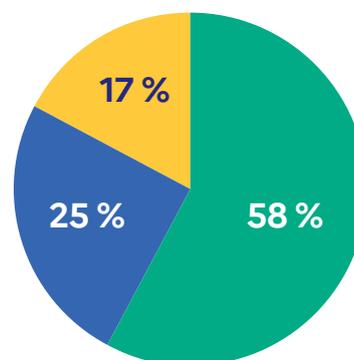
PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

13,5 M€ engagés en 2021 et
25,3 M€ programmés en 2022



Source : DGCL 2022

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS
DE L'ÉTAT AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES
INVESTISSEMENT EN 2021 DANS LE MASSIF DES ALPES



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

54

projets subventionnés
en 2021 dans le massif des Alpes
correspondant à un investissement
global sur le territoire de **43,67 M€**

77,25 M€

engagés au total sur l'investissement
en 2021-2022, en parts égales entre
l'État et les Régions **Auvergne-Rhône-
Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur**

6,7 M€

pour **32 projets** localisés
en station de montagne

1,8 M€

alloués à **11 projets** liés à
la restauration des
sentiers et la biodiversité

533 000 €

alloués à **2 projets**
liés au thermalisme

dans le massif des Pyrénées

Le massif des Pyrénées souhaite accompagner une transition en profondeur de son offre touristique au travers de trois axes principaux : repenser le modèle des stations de montagne pour une évolution des stations de ski vers une offre plus attractive et complète de leurs activités, avec et sans neige ; le développement d'activités de pleine nature qui valorisent la variété et la qualité des patrimoines naturels et culturels pyrénéens ; l'évolution des offres thermales et de bien-être. La mise en valeur de l'aspect « sauvage » des Pyrénées fait partie de la stratégie touristique développée à l'échelle du massif.

APPUI EN INGÉNIERIE

3,71 M€ au printemps 2022

pour **31 PROJETS DE TERRITOIRES**

AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE :

11 TERRITOIRES

de montagne accompagnés vers une **offre touristique plus diversifiée et durable**

FRANCE TOURISME INGÉNIERIE :

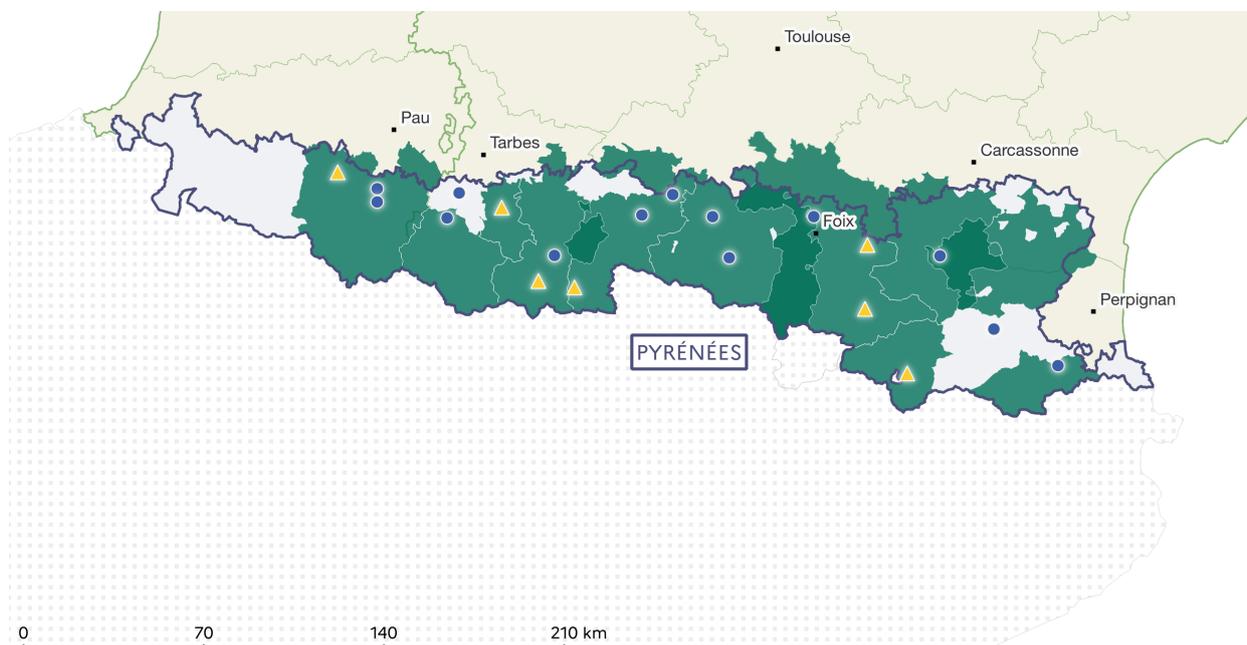
7 STATIONS

accompagnées sur la rénovation de l'**immobilier de loisir en montagne**

AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS :

13 TERRITOIRES

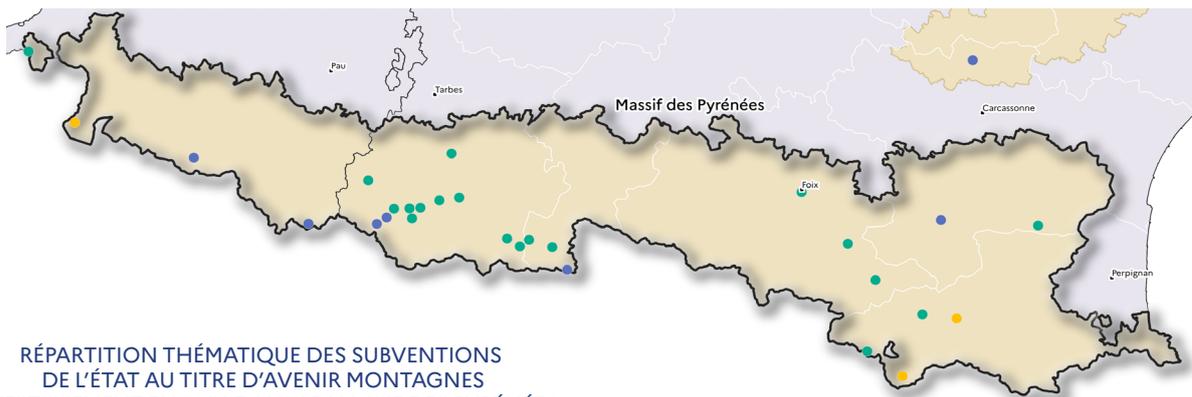
accompagnés sur la **mobilité durable**, innovante et de proximité en montagne



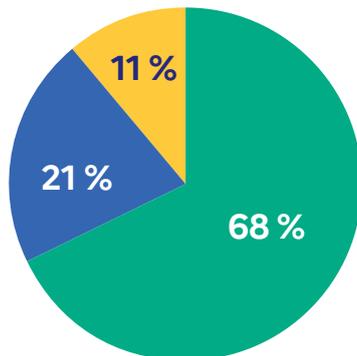
Sources : ANCT 2022, Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 02/03/2022

PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

9,36 M€ engagés en 2021 et
17,7 M€ programmés en 2022



Source : DGCL 2022



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

28

projets subventionnés
en 2021 dans le massif des Pyrénées
correspondant à un investissement
global sur le territoire de **37 M€**

54,13 M€

engagés au total sur
l'investissement en 2021-2022,
à parts égales entre l'État et les Régions
Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

3,37 M€

pour **12 projets** localisés
en station de montagne

678 000 €

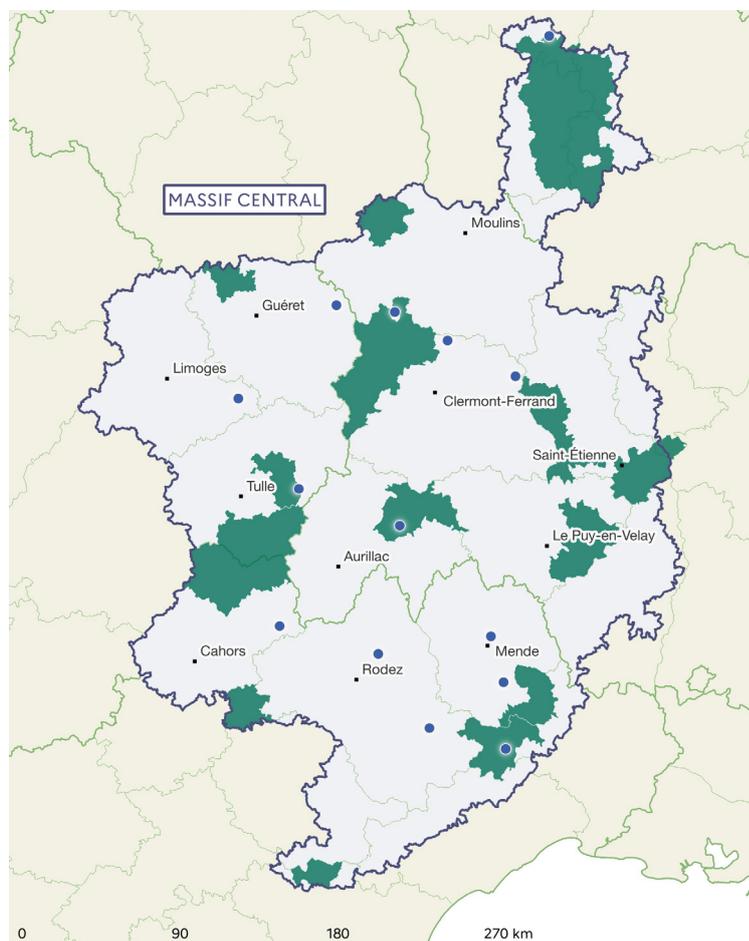
alloués à **6 projets** liés à la
restauration des sentiers
et la biodiversité

52 000 €

alloués à **1 projet**
lié au thermalisme

L'expérience et la réflexion du Massif central sur sa transition touristique sont déjà bien ancrées. Le massif souhaite s'inscrire dans la continuité de sa stratégie de développement touristique s'appuyant sur des produits phares (pôles de pleine nature, grandes itinérances), pensée de concert avec sa politique d'attractivité, et fondée sur un tourisme alliant activités de nature, bien-être, culture et découverte du patrimoine. Il a ainsi pour objectif de conforter les pratiques du thermalisme, de mieux valoriser ses richesses naturelles (paysages, lacs et rivières) et patrimoniales en réponse à des attentes toujours plus fortes des habitants des métropoles environnantes.

APPUI EN INGÉNIERIE
3,68 M€ au printemps 2022
 pour **28 PROJETS DE TERRITOIRES**



Sources : ANCT 2022, Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 02/03/2022

**■ AVENIR MONTAGNES
INGÉNIERIE :**

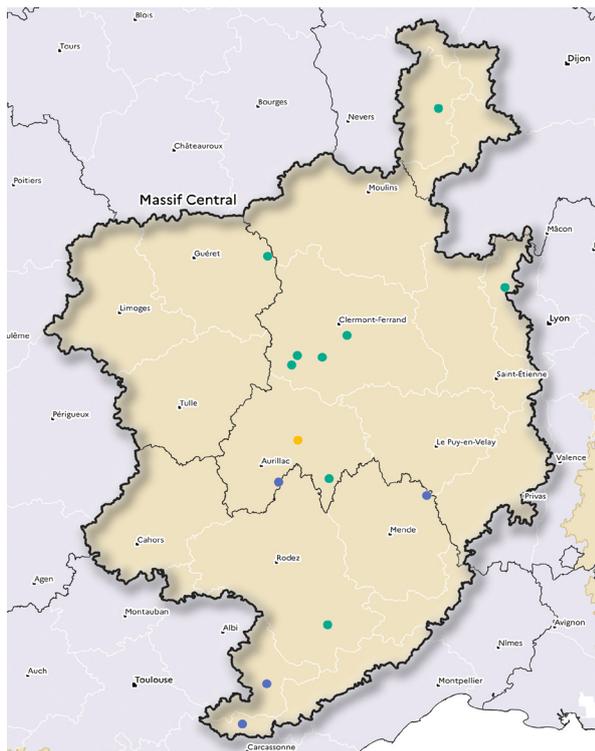
14 TERRITOIRES
de montagne accompagnés
vers une **offre touristique plus
diversifiée et durable**

**● AVENIR MONTAGNES
MOBILITÉS :**

14 TERRITOIRES
accompagnés sur la **mobilité
durable**, innovante et de
proximité en montagne

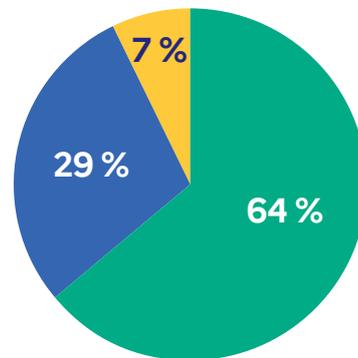
PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

13,85 M€ engagés en 2021 et
27,71 M€ programmés en 2022



Source : DGCL 2022

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS
DE L'ÉTAT AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES
INVESTISSEMENT EN 2021 DANS LE MASSIF CENTRAL



- **AXE 1**: Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2**: Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3**: Rénovation et transformation de l'habitat touristique

14

projets subventionnés
en 2021 dans le Massif central
correspondant à un investissement
global sur le territoire de **45,86 M€**

93 M€

engagés au total sur l'investissement
en 2021-2022, à parts égales entre l'Etat et
les Régions **Auvergne Rhône Alpes,**
Bourgogne Franche Comté, Nouvelle
Aquitaine, Occitanie

210 000 €

pour **1 projet** localisé
en station de montagne

2,37 M€

alloués à **5 projets** liés
à la restauration des
sentiers et la biodiversité

7,13 M€

alloués à **3 projets**
liés au thermalisme

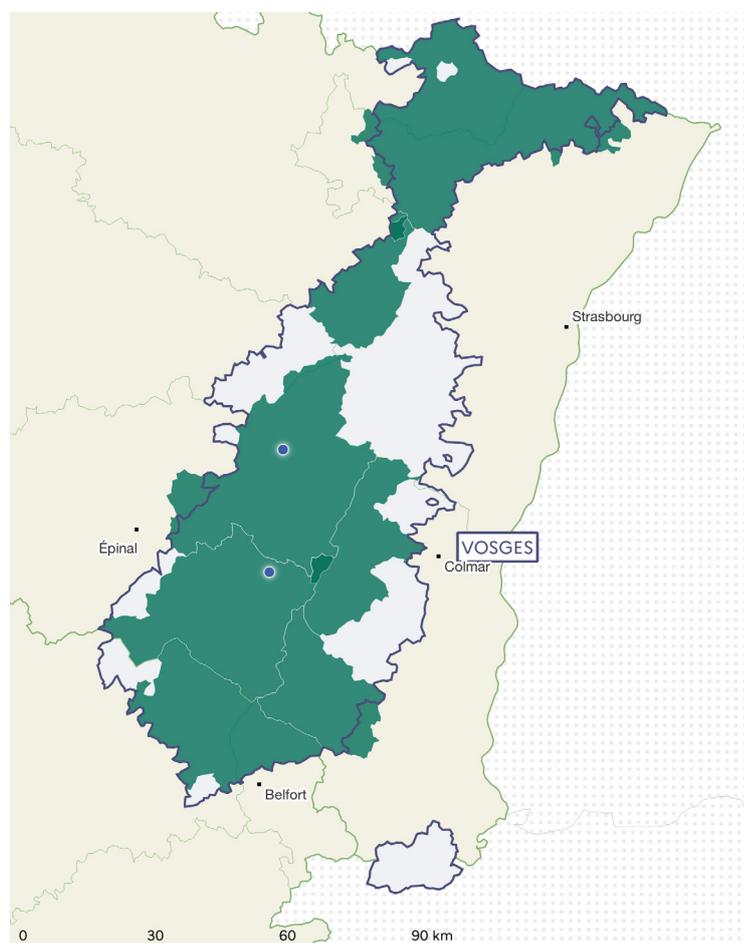
dans le massif des Vosges

Le massif des Vosges, massif le plus densément peuplé où l'homme et la nature s'entremêlent est un territoire de moyenne montagne où l'impact des variations du climat est très fort. Une attention prioritaire est portée à la résilience du massif, de sa population et à la réponse aux attentes de nouveaux clients urbains. Ainsi, le massif vosgien souhaite devenir une destination de référence en matière d'écotourisme, d'accueil de qualité, avec une « garantie d'activités » en toutes saisons pour les publics cibles, dans le respect des milieux naturels et patrimoines.

APPUI EN INGÉNIERIE

1,43 M€ au printemps 2022

pour **9** PROJETS DE TERRITOIRES



Sources : ANCT 2022, Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 28/02/2022

■ AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE :

7 TERRITOIRES

de montagne accompagnés
vers une **offre touristique plus
diversifiée et durable**

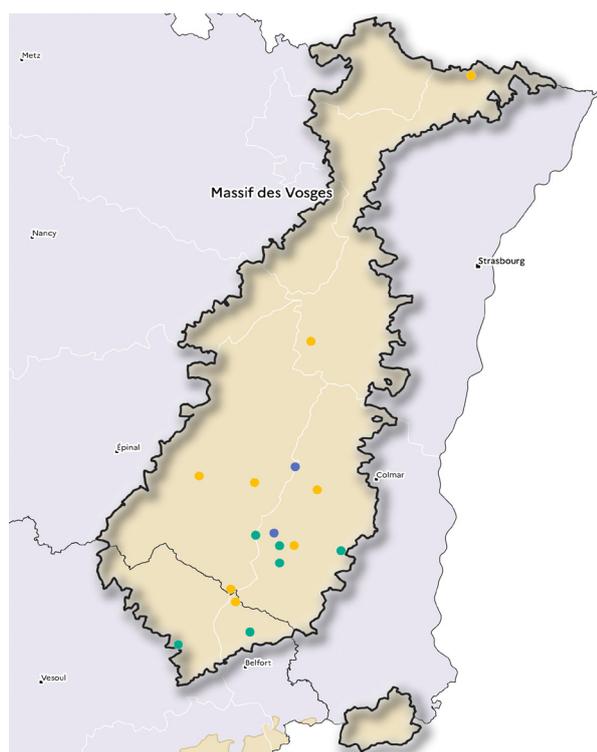
● AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS :

2 TERRITOIRES

accompagnés sur la **mobilité
durable**, innovante et de
proximité en montagne

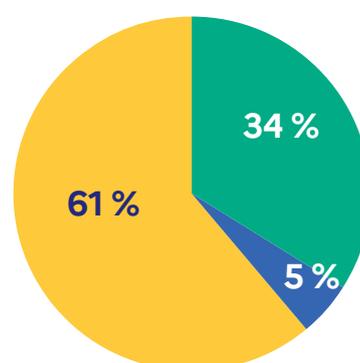
PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

5,96 M€ engagés en 2021 et
11,92 M€ programmés en 2022



Source : DGCL 2022

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS
DE L'ÉTAT AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES
INVESTISSEMENT EN 2021 DANS LE MASSIF DES VOSGES



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

17

projets subventionnés
en 2021 dans le massif des Vosges
correspondant à un investissement
global sur le territoire de **21,42 M€**

35,77 M€

engagés au total sur
l'investissement en 2021-2022,
à parts égales entre l'État et les Régions
Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est

838 000 €

pour **5 projets** localisés
en station de montagne

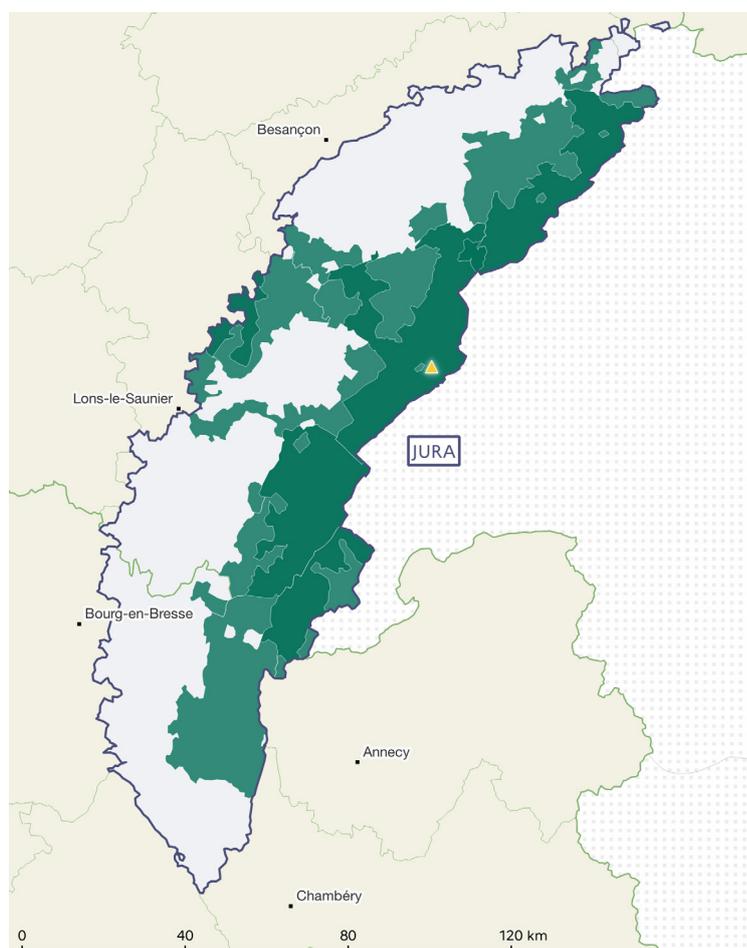
307 000 €

alloués à **2 projets** liés à la
restauration des sentiers
et la biodiversité

dans le massif du Jura

Le Massif du Jura est d'ores et déjà inscrit dans une démarche de transition écologique et climatique. Il compte poursuivre le déploiement d'un tourisme sobre, raisonné et durable, axé sur la mise en valeur de ses patrimoines paysagers, architecturaux et naturels exceptionnels, en faveur d'une offre touristique 4 saisons extrêmement diversifiée. En s'appuyant sur ces atouts, le territoire jurassien poursuivra l'accompagnement des acteurs vers le développement d'activités sportives accessibles à tous, pleine-nature et d'itinérance, ainsi que vers la valorisation des savoirs-faire emblématiques locaux.

APPUI EN INGÉNIERIE
1,29 M€ au printemps 2022
pour **8 PROJETS DE TERRITOIRES**



Sources : ANCT 2022, Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 28/02/2022

**■ AVENIR MONTAGNES
INGÉNIERIE :**

7 TERRITOIRES

de montagne accompagnés
vers une **offre touristique plus
diversifiée et durable**

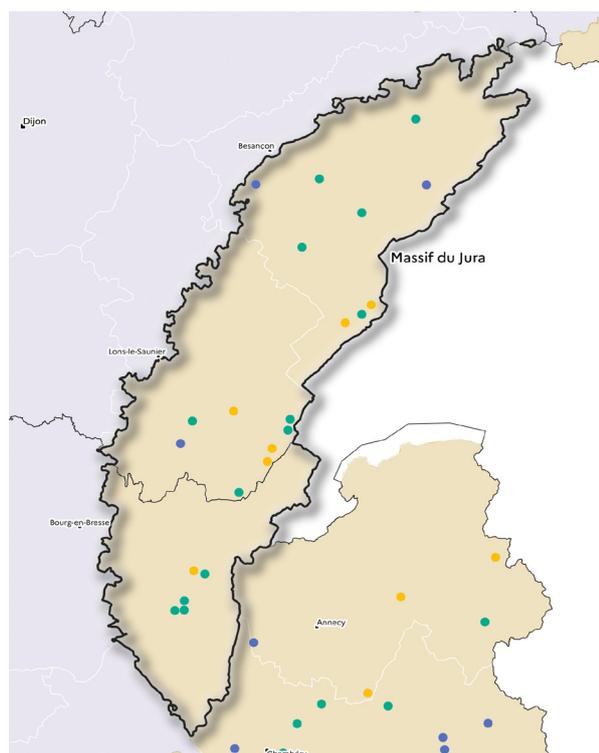
**▲ FRANCE TOURISME
INGÉNIERIE :**

1 STATION

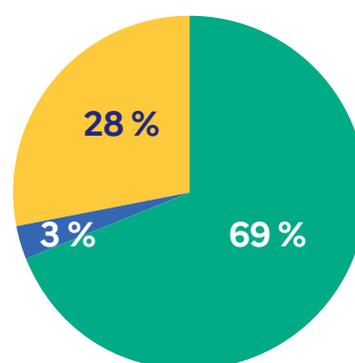
accompagnée sur la
Rénovation de **l'immobilier
de loisir en montagne**

PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

5,31 M€ engagés en 2021 et
10,63 M€ programmés en 2022



RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS
DE L'ÉTAT AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES
INVESTISSEMENT EN 2021 DANS LE MASSIF DU JURA



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

22

projets subventionnés
en 2021 dans le massif du Jura
correspondant à un investissement
global sur le territoire de **27,99 M€**

31,9 M€

engagés au total sur
l'investissement en 2021-2022,
à parts égales entre l'État et les Régions
**Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-
Franche-Comté**

2,64 M€

pour **11 projets** localisés
en station de montagne

253 000 €

alloués à **3 projets** liés à la
restauration des sentiers
et la biodiversité

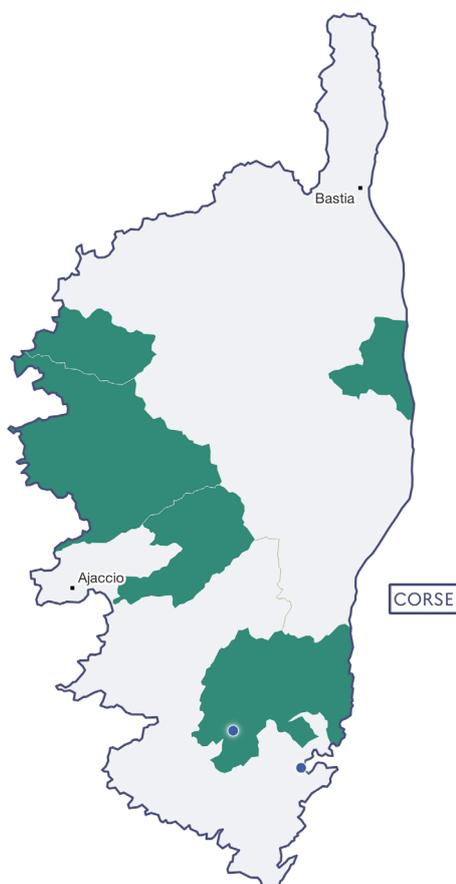
dans le massif Corse

Le massif Corse, en articulation avec la feuille de route territoriale pour la relance du tourisme, souhaite remédier à la concentration excessive du tourisme sur le littoral et en été, et s'engager vers un tourisme plus durable, 4 saisons, qui contribue à l'attractivité du territoire et au maintien en montagne des résidents. Pour cela, le massif souhaite valoriser 15 à 20 sites d'intérêt majeur ainsi que le patrimoine naturel, historique et culturel via la rénovation durable de bâtis, la muséographie, la création d'itinéraires et de prestations artistiques (audio-guides, numérique).

APPUI EN INGÉNIERIE

1,1 M€ au printemps 2022

pour **7 PROJETS DE TERRITOIRES**



■ AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE :

5 TERRITOIRES

de montagne accompagnés
vers une **offre touristique plus
diversifiée et durable**

● AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS :

2 TERRITOIRES

accompagnés sur la **mobilité
durable**, innovante et de
proximité en montagne

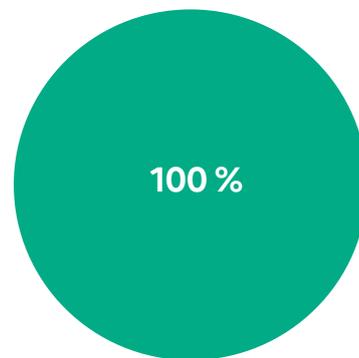
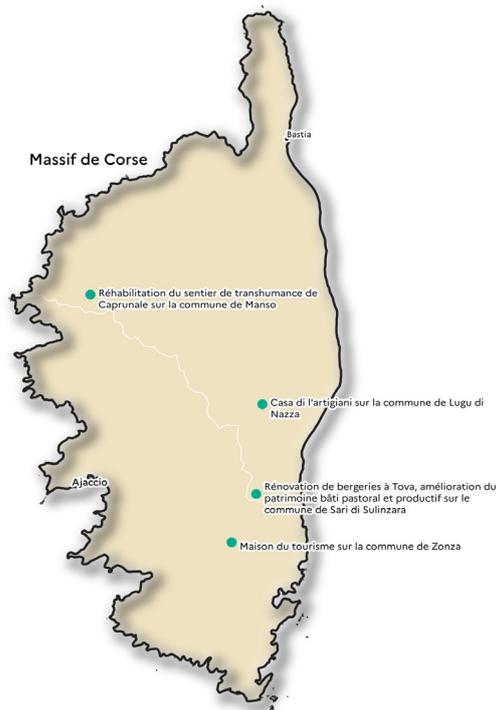
0 30 60 90 km

Sources : ANCT 2022, Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 24/02/2022

PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

1,95 M€ engagés en 2021 et
6,75 M€ programmés en 2022

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT EN 2021 DANS LE MASSIF DE CORSE



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

Source : DGCL 2022

4
projets subventionnés
en 2021 dans le massif Corse
correspondant à un investissement
global sur le territoire de **4,88 M€**

17,4 M€
engagés au total sur
l'investissement en 2021-2022,
à parts égales entre l'État et la
Collectivité de Corse

290 000 €
alloués à **1 projet** lié à la
restauration des sentiers
et la biodiversité

GUADELOUPE



APPUI EN INGÉNIERIE

229 000 € au printemps 2022

pour **2** PROJETS DE TERRITOIRES

■ AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE :

1 TERRITOIRE

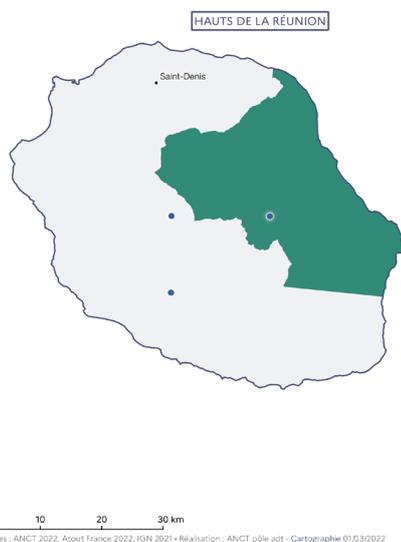
de montagne accompagné
vers une **offre touristique plus
diversifiée et durable**

● AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS :

1 TERRITOIRE

accompagné sur la **mobilité
durable**, innovante et de
proximité en montagne

LA RÉUNION



APPUI EN INGÉNIERIE

423 000 € au printemps 2022

pour **4** PROJETS DE TERRITOIRES

■ AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE :

1 TERRITOIRE

de montagne accompagné
vers une **offre touristique plus
diversifiée et durable**

● AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS :

3 TERRITOIRES

accompagnés sur la **mobilité
durable**, innovante et de
proximité en montagne



EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR AVENIR MONTAGNES



La station de ski Les Orres

Accompagnée par France Tourisme Ingénierie sur la rénovation de l'immobilier de loisir (Massif des Alpes)

La station des Orres, engagée dans la transition énergétique et touristique, compte un centre station classé patrimoine remarquable du XXe siècle et un secteur de résidences de tourisme, Bois Méan. Atout France accompagnera l'élaboration d'une charte de rénovation énergétique et architecturale afin de garantir le respect du label Architecture Contemporaine Remarquable et faire valoir l'identité de la station. Un travail participatif avec les socio-professionnels sera également engagé sur les pieds d'immeuble et la publicité commerciale. Atout France assurera par ailleurs une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation globale d'une copropriété du centre station.



Le projet de territoire autour des grandes itinérances

Accompagné par Avenir Montagnes Ingénierie (Massif du Jura)

Ce projet est porté par les associations Espace Nordique Jurassien et Grande Traversée du Jura. Répondant à un fort besoin et à une meilleure répartition de l'offre d'hébergement sur le massif, il vise à mettre en place, le long des parcours d'itinérance transjurassienne, un système d'aménagement expérimental d'aires de convivialité, de bivouac et de chalets-refuges. Le projet, qui s'appuie sur de multiples partenariats (élus, socioprofessionnels du tourisme, services de l'État, école d'architecture et de construction bois, ...) a également pour objectif, à l'échelle interdépartementale du massif, de traiter de l'intégration exemplaire et innovante des installations, qui devront s'inscrire dans une démarche de développement d'une offre pleine nature, durable, toutes saisons, et respectueuse de l'environnement et des paysages.



Cirque de Salazie

Communauté Intercommunale Réunion Est

Accompagnée par Avenir Montagnes Ingénierie (Massif des Hauts de la Réunion)

Ce territoire de montagne caractéristique des Hauts de La Réunion - l'ensemble des "Pitons, cirques et remparts" de La Réunion créent un paysage spectaculaire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO - connaît ces dernières années un dynamisme accru avec la volonté de devenir une destination touristique majeure de l'île. L'objectif du projet est de passer en phase opérationnelle et de piloter le projet global touristique du cirque de Salazie afin de le moderniser, le redynamiser et mieux l'intégrer à son territoire et son environnement, à travers la mise en scène de son histoire, son patrimoine, sa population et ses paysages. De nombreux projets sont identifiés, dont une charte de développement durable à destination des structures d'hébergement, le développement des sports de pleine nature, des activités agro-touristiques et des activités culturelles, pour en faire une destination touristique à vocation expérientielle.

Vers une mobilité intégrée dans le Briançonnais

Avec l'appui Avenir Montagnes Mobilités (Massif des Alpes)

La communauté de communes du Briançonnais a saisi l'opportunité de la Loi d'Orientation des Mobilités en prenant la compétence mobilité. Avec l'accompagnement en ingénierie d'Avenir Montagnes Mobilités, la collectivité souhaite améliorer la cohérence des transports en commun et développer des services supplémentaires. Le développement des mobilités douces, la promotion des services de mobilité, les renforts en saison touristiques et la préservation des sites naturels à haute valeur environnementale figurent parmi les grandes orientations du projet.



L'accueil du public et la restauration de sentiers de randonnée dans le Parc National des Pyrénées

Accompagnés par Avenir Montagnes Investissement (Massif des Pyrénées)

La réfection de l'accueil du Pont d'Espagne (création d'un espace d'information et de sensibilisation des visiteurs), la restauration du sentier menant du Pont d'Espagne au Lac de Gaube, la requalification de trois sentiers emblématiques (Vallée de Cauterets - du Lac de Gaube au refuge de Baysse, Vallée d'Azun - sentier du Larrivet, Vallée d'Aure - Réserve du Néouvielle) dans les Hautes-Pyrénées, et la requalification de l'accueil au plateau d'Anéou dans les Pyrénées-Atlantiques ont été accompagnées financièrement par Avenir Montagnes en 2021.

COÛT GLOBAL:

660 000 €

dont

528 000 €

au titre d'Avenir Montagnes Investissement



COÛT GLOBAL:

16 M€ dont

6,1 M€

alloués par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme au titre d'Avenir Montagnes Investissement

La rénovation des Grands Thermes et le renouvellement de l'offre thermique de bien-être à La Bourboule

Accompagnée par Avenir Montagnes Investissement (Massif central)

Ce projet de rénovation des Grands Thermes de la Bourboule vise à restaurer et moderniser l'infrastructure du site thermal, très bel ensemble architectural du XIX^e siècle, en vue de répondre aux nouvelles attentes de la clientèle. Cela devrait permettre une montée en gamme de la station et le renforcement de son attractivité par la diversification de son offre de bien-être. Le projet veille également à abaisser les consommations d'énergie du bâtiment dans une démarche de transition durable.



La diversification de l'offre touristique et mise en valeur patrimoniale à la maison des artisans

Accompagnées par Avenir Montagnes Investissement sur la commune de Lugo di Nazza (Massif de Corse)

Ce projet permettra de favoriser les interactions entre le littoral et la montagne en diversifiant l'offre touristique par la réhabilitation de deux bâtisses médiévales et l'accueil d'un projet de développement économique et touristique. Les travaux permettront l'ouverture d'une Casa di l'Artigliani (maison des artisans) pour faire découvrir les pratiques et techniques de construction attachées à la culture et aux traditions de cette région de la Corse, ainsi que l'ouverture d'un centre de formation des apprentis des compagnons du Tour de France.

COÛT GLOBAL :

1,5 M€ dont

1,2 M€ € de subvention au titre d'Avenir Montagnes Investissement à parts égales entre l'Etat et la Région



Un nouveau souffle pour la station du Markstein

Accompagnée par Avenir Montagnes Investissement (Massif des Vosges)

Le projet permet de détruire une friche touristique, anciennement hôtel de luxe de sept niveaux. Cette verve paysagère, aujourd'hui un danger et un frein à l'attractivité, est située en plein cœur d'une station en voie de diversification. La contribution d'Avenir Montagnes permettra d'impulser une nouvelle image et un nouveau projet d'accueil en station.

COÛT GLOBAL :

2,3 M€ dont

1,84 M€ au titre d'Avenir Montagnes Investissement (en deux phases, 2021 et 2022)

Les 62 territoires lauréats

Avenir Montagnes Ingénierie

ALPES :

- PNR du Lubéron (04 - 84)
- Stations des Alpes-de-Haute-Provence (04)
- Lac de Serre-Ponçon (05)
- PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras (05)
- PNR des Baronnies provençales (05 - 26)
- Communauté Riviera française / Vallée de la Roya (06)
- Syndicat mixte des stations de Gréolières et l'Audibergue (06)
- Communauté de communes Le Grésivaudan (38)
- Communauté de communes Cœur de Chartreuse (38)
- Communauté de communes de la Matheysine (38)
- Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise (73)
- Communauté d'Agglomération Arlysère (73)
- Communauté de communes Maurienne Galibier (73)
- Parc Naturel régional du Massif des Bauges (73 - 74)
- Vallée de Thônes (74)
- Lacs et gorges du Verdon - Parc Naturel Régional du Verdon (83 - 04)

CORSE :

- Communauté de communes de l'Alta Rocca (2A)
- Communauté de communes de Célavu Prunelli (2A)
- Communauté de communes Spelunca-Liamone (2A)
- Communauté de communes Castagniccia-Casinca et communauté de communes de la Costa Verde (2B)
- SIVOM Ambiente di U Fangu (2B)

DROM :

- CRTE « Territoires entre Mer et Montagnes » Guadeloupe (971)
- Cirque de Salazie -CIREST, la Réunion (974)

JURA :

- Commune d'Oyonnax (01)
- Pays de Gex agglomération (01)
- Sentiers des grandes itinérances sur les départements de l'Ain, du Doubs et du Jura (ENJ-GTJ) (01 - 25 - 39)
- Pays du Haut-Doubs - Syndicat mixte du Mont d'or (SMMO) (25)
- PNR du Doubs Horloger (25)
- Communauté de communes Cœur du Jura Arbois-Poligny-Salins (39)
- Pays du Haut-Jura, porté par le PNR (39)

MASSIF CENTRAL :

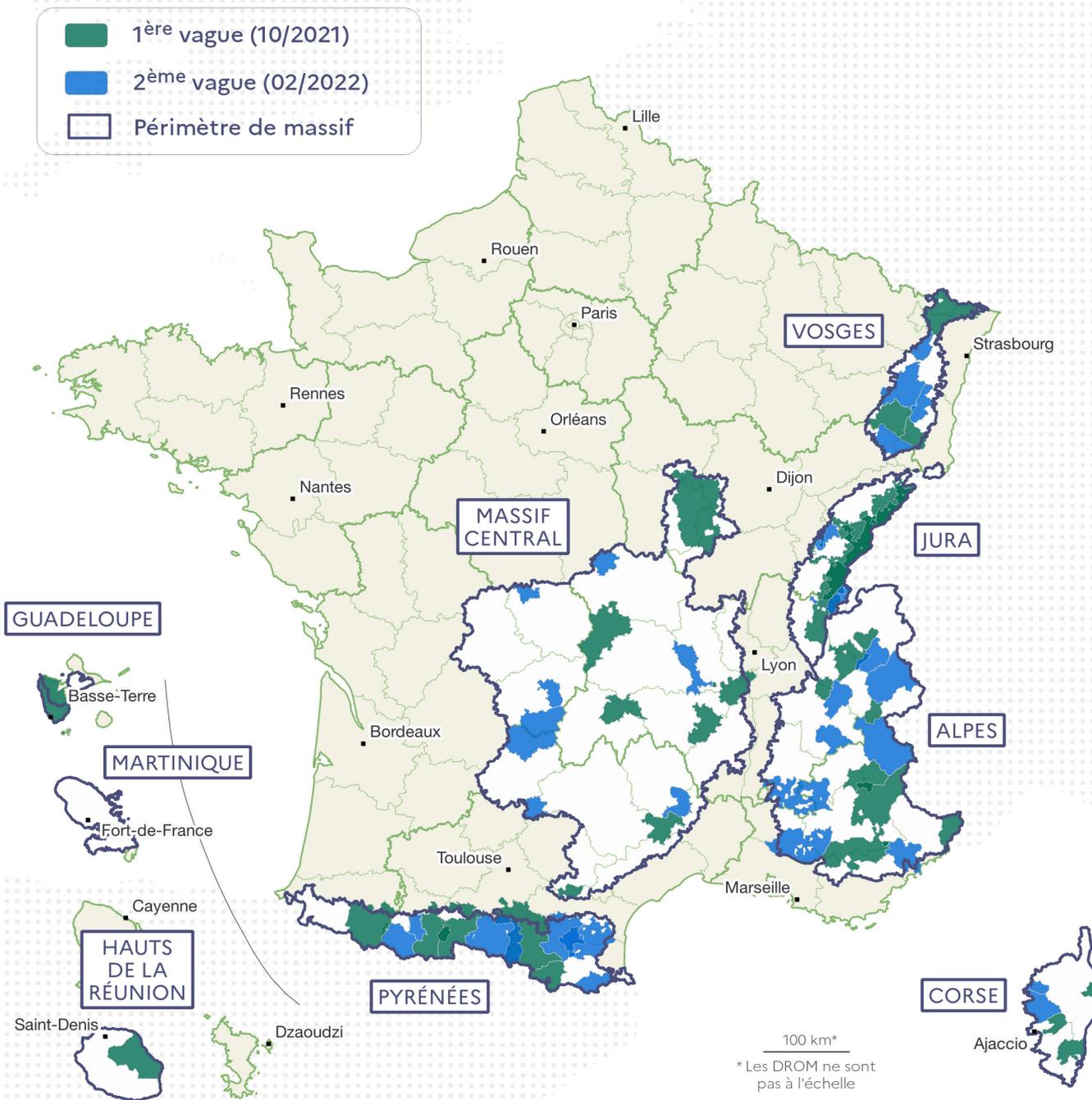
- Communauté de communes du Pays de Tronçais (03)
- Communauté de communes de la Montagne Noire (11 - 81)
- Hautes Terres Communauté (15)
- Communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières (19)
- Communauté de communes du Pays Dunois (23)
- PETR Causses et Cévennes (30)
- Loire Forez Agglomération (42)
- Parc naturel régional du Pilat (42 - 69)
- Communauté de Commune Mézenc Loire-Meygal (43)
- Office de tourisme de la Vallée de la Dordogne (46)
- Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (48)
- Parc Naturel Régional du Morvan (58 - 89 - 71 - 21)
- Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (63)
- Communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (82)

PYRÉNÉES :

- PETR de l'Ariège (09)
- PNR des Pyrénées Ariégeoises (09)
- PNR Corbières-Fenouillèdes (11 - 66)
- Vallée de l'Aude (11)
- Comminges Barousse Pyrénées (31)
- Territoire de la Montagne Béarnaise (64)
- Haute-Bigorre (65)
- PETR Pays des Nestes (65)
- Pyrénées Vallées des Gaves (65)
- Le Vallespir - Pays Pyrénées Méditerranée - Canigó (66)
- Montagne Catalane (66)

VOSGES :

- PNR des Vosges du Nord (57 - 67)
- PETR Pays de Sarrebourg / Vosges Mosellane (57 - 67)
- PETR du Pays Thur Doller (68)
- Sites nordiques des Hautes-Vosges (porté par l'ADPSF) (68 - 88)
- PNR Ballon des Vosges (70 - 90)
- PETR du Pays de la Déodatie (88)
- PETR du Pays de Remiremont et de ses vallées (88)



Sources : ANCT 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 28/02/2022

Les 58 territoires accompagnés

Liste des lauréats Avenir Montagnes Mobilités

1^e vague

ALPES :

- Commune de Barcelonnette (04)
- Commune d'Ubaye Serre-Ponçon (04)
- Commune de Saint-Firmin (05)
- Communauté de communes du Briançonnais (05)
- Communauté de communes Serre-Ponçon (05)
- Communauté de communes de l'Oisans (38)
- Communauté de communes Cœur de Chartreuse (38)
- Communauté de communes du Massif du Vercors (38)
- Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (38)
- Communauté d'agglomération Arlysère (73)
- Communauté de communes de Haute Tarentaise (73)
- Communauté de communes Maurienne Galibier (73)
- Grand Chambéry (73)
- SPL domaines skiables des Saisies (73)
- Transway (73)
- SM4CC (74)
- Commune de Saint-Gervais-les-Bains (74)
- Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (74)
- Solus (74)
- Communauté de communes Cluses Arve et montagnes (74)
- Communauté de communes des vallées de Thônes (74)
- Hop hop hop (83)
- Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (84)

PYRÉNÉES :

- Communauté de communes Couserans-Pyrénées (09)
- Ça tourne en bon (09)
- Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée (09)
- La TRAME (11)
- Office de tourisme Cagire-Garonne Salat (31)
- Oxymore Tech (31)
- Le cocotier(s) (64)
- Communauté de communes de la Vallée d'Ossau (64)
- Syndicat intercom de la vallée du Louron (65)
- Wimoov (65)
- Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves (65)
- Communauté de communes du Vallespir (66)
- Syndicat mixte Canigò Grand site (66)

MASSIF CENTRAL :

- PETR du Haut Rouergue (12)
- Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses (12)
- Hautes Terres communauté (15)
- Communauté de communes de Ventadour - Egletons - Manadières (19)
- Syndicat Est Creuse développement (23)
- Syndicat mixte du Grand site de Navacelles (30)
- Figeacteurs : La fabrique (46)
- Oxymore Tech (48)
- Agence lozérienne de la mobilité (48)
- Les Monts qui pétillent (63)
- Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy (63)
- Communauté de communes Plaine Limagne (63)
- Communauté de communes Portes de Vassivière (87)
- Communauté de communes Avallon, Vézelay, Morvan (89)

VOSGES :

- Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (88)
- Département des Vosges (88)

CORSE :

- Communauté de communes de l'Alta Rocca (2A)
- Communauté de communes du Sud Corse (2A)

LA RÉUNION :

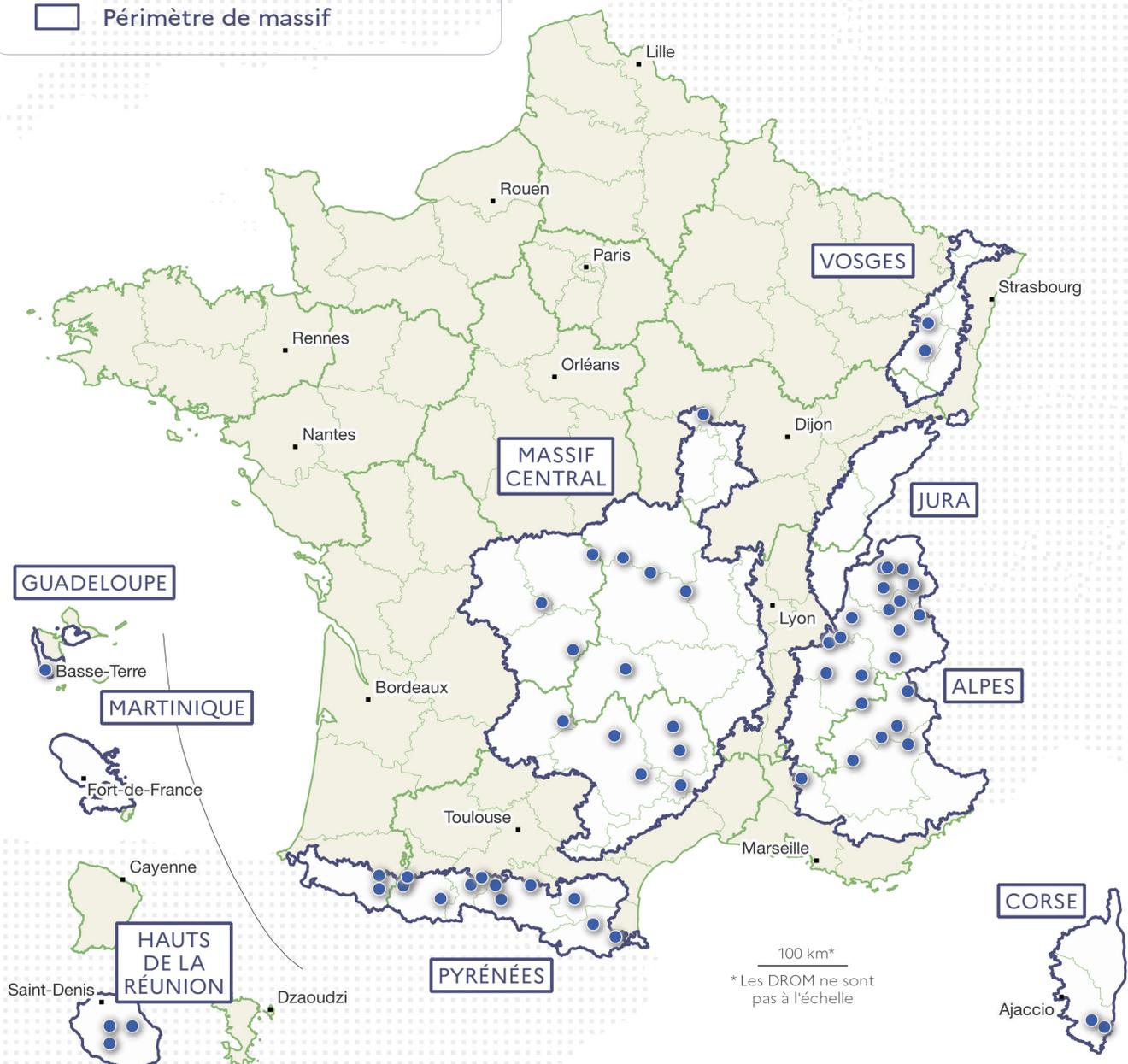
- Commune de l'Entre-Deux (La Réunion 974)
- Commune de Cilaos (La Réunion 974)
- Commune de la Plaine des Palmistes (La Réunion 974)

GUADELOUPE :

- Commune de Basse-Terre (Guadeloupe 971)

ANNEXES

- Structure porteuse lauréate
- Périmètre de massif



Sources : Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 02/03/2022

Les 25 lauréats

France Tourisme Ingénierie 1^e vague

ALPES :

- Les Orres (05)
- Orcières-Merlette (05)
- Risoul (05)
- Serre-Chevalier (05)
- Chamrousse (38)
- Les 2 Alpes (38)
- Villard-de-Lans (38)
- Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs (38)
- Haute-Maurienne Vanoise (73)

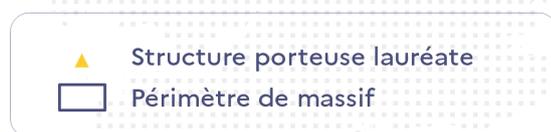
- La Toussuire (73)
- Les Ménuires – Val-Thorens (73)
- La Rosière (73)
- Peisey-Valandry (73)
- Tignes (73)
- Valloire (73)
- La Clusaz (74)
- Saint-Gervais (74)

JURA :

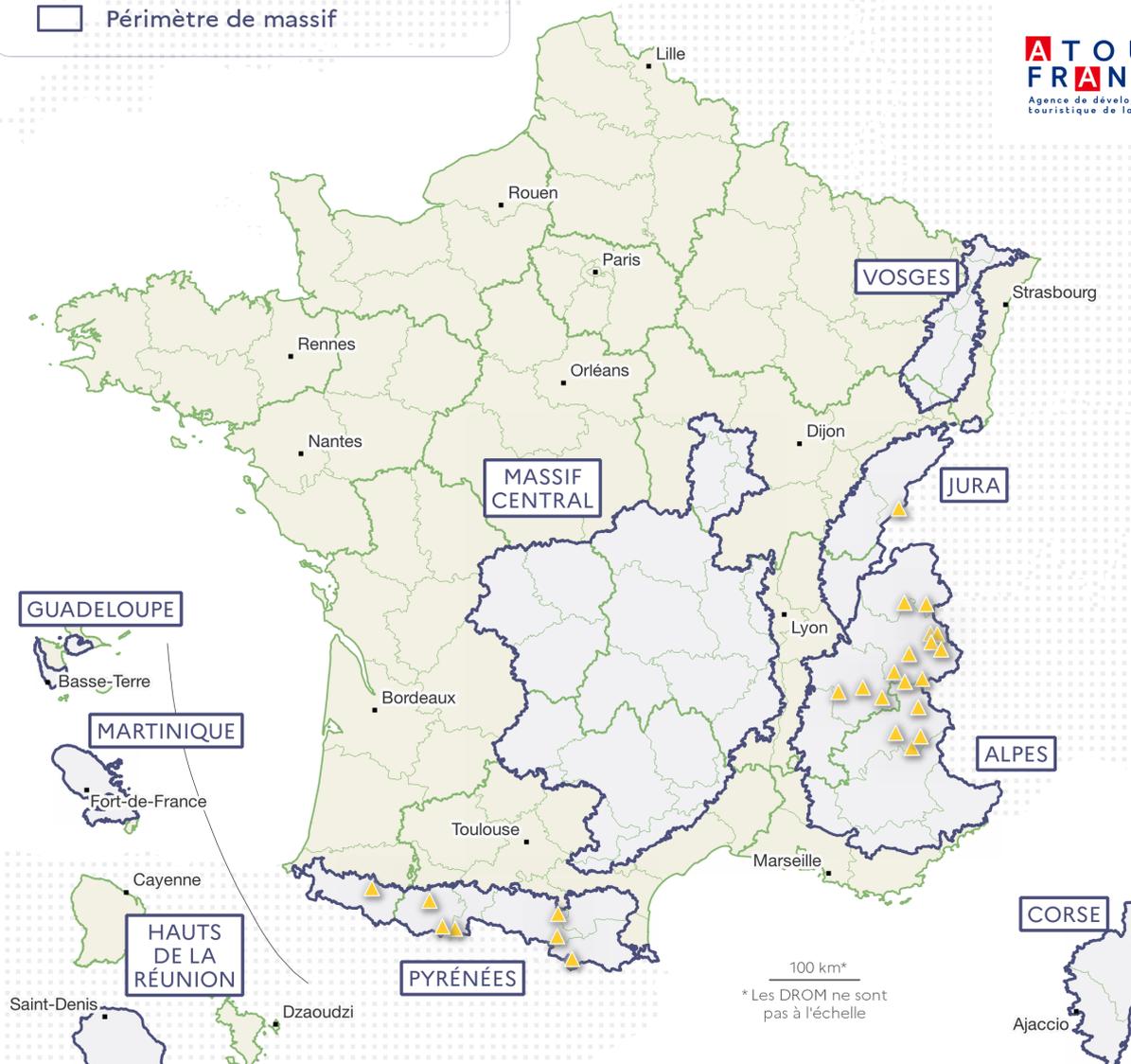
- Métabief (25)

PYRÉNÉES :

- Ax-les-Thermes (09)
- Les Monts d'Olmes (09)
- Peyragudes (31 - 65)
- La Pierre Saint-Martin (64)
- Grand-Tourmalet (65)
- Saint-Lary – Soulan (65)
- Font-Romeu (66)



**ATOUT
FRANCE**
Agence de développement
touristique de la France



Sources : Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 22/02/2022





Dossier de presse

Mars 2022

Avenir Montagnes : Transitions engagées

Réalisation : service communication ANCT - Crédits photos : iStock - Mars 2022



GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**A T O U T
F R A N C E**
Agence de développement
touristique de la France



**BANQUE des
TERRITOIRES**



**Caisse
des Dépôts
et Consignations**